

OFFRE D'EMPLOI

Hôpital Bichat – Claude-Bernard AP-HP

Service de cardiologie

MISSIONS ET SERVICE

Vos missions

- Assure l'encadrement des étudiants en soins infirmiers.
- Contribue à la réalisation des objectifs du projet de soins du service et les fait vivre.
- Participe à l'élaboration de protocoles et de procédures de soins
- Valorise la profession et la spécificité du Service.
- Recherche et évalue régulièrement les pratiques professionnelles les plus adaptées afin d'assurer la sécurité, la qualité des soins dans le respect du budget et dans une logique d'accréditation.
- Contribue à l'amélioration de la vie quotidienne du service notamment par sa participation aux conseils et réunions de Service.

Horaires : Poste en 7h36

Présentation du service de cardiologie

Le service de Cardiologie a pour missions le diagnostic et le traitement des pathologies cardiovasculaires de l'adulte. Parmi celles-ci, son activité est plus particulièrement orientée vers la prise des urgences cardiovasculaires (infarctus myocardique et angor instable), les cardiopathies ischémiques, et les valvulopathies.

Pour en savoir plus, suivez-nous :  /hopitalbichatclaudobernard/  @hopitalbichat  @hopitalbichat

CE QUE L'ON VOUS PROPOSE

AVEC NOUS, VOUS BENEFICIEREZ D'UN PARCOURS PROFESSIONNEL ATTRACTIF

- o Si contractuel : un salaire mensuel net d'un montant de 2 026 euros
- o Si mise en stage en vue d'une titularisation sur le statut de la Fonction Publique Hospitalière. Plusieurs primes :
 - Prime d'installation de 2000€
 - Prime de service semestrielle
 - Prime de tutorat au bout d'un an d'ancienneté
 - Prime d'engagement collectif
 - Reprise d'ancienneté ou contrat d'allocation d'étude

LES AVANTAGES À NOUS REJOINDRE

- ✓ Possibilité de **logement**
- ✓ Possibilité d'**heures supplémentaires**
- ✓ Remboursement de la moitié du Pass Navigo ou accès au parking couvert du personnel
- ✓ Self, crèche, médiathèque et service social dédié au personnel
- ✓ Un large catalogue de formations
- ✓ **Un comité d'entreprise** en charge de l'action sociale, culturelle, sportive et des loisirs. (AGOSPAP)